

# Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 5 octobre 2021

**Étaient présents :** M. Michel PAILLARD, Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Pierre FERANDIN, M. Alexis SAUVAGE, Mme Monique LEBOSSÉ, Mme Virginie LEGROUX, M. Arnaud BERGERE, Mme Sylvia BEAUDUCÉL, M. Rodolphe BOUVIER, Mme Martine CHEVALIER, M. Patrice BRUNEAU, M. Jean CHAUVIN, M. Pascal LOCHARD, Mme Marjorie GOUPIL, Mme Betty PIAU arrivée à 20h13

**Étaient absents excusés :** M. Andony DE SOJANAR ayant donné pouvoir à M. Michel PAILLARD, M Hubert LANADIS ayant donné pouvoir à M. Arnaud BERGERE et M. Jean-Yves LOCHIN

**Secrétaire de séance :** Mme Monique LEBOSSÉ

## DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

### Marchés publics

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux qu'il n'a pas signé de décision du Maire en ce sens.

### Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des renoncements au droit de préemption urbain sur les biens vendus sur la commune.

Monsieur le Maire sollicite une analyse statistique des transferts de propriété enregistrés au cours de l'année 2021.

Madame Virginie LEGROUX, adjointe chargée des bâtiments, précise que les arrivants viennent, pour l'essentiel, du bassin Vitréen et que les prix au mètre carré ont fortement augmenté. La commune semble disposer d'un bon potentiel d'attractivité.

## STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, BATIMENTS, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

Monsieur le Maire précise les réponses apportées par Laval Agglomération suite aux demandes formulées par la commune dans le cadre de la modification du PLUi et concernant la création d'une nouvelle zone artisanale, la transformation des zones 2Auh en zone 1Auh.

Il relate également l'impact de la nouvelle réglementation du PLUi pour les Pierrots-Courtois pour ce qui concerne les haies et les clôtures. Une communication sera prochainement faite auprès des administrés sur ces sujets.

Un retour est fait par Monsieur Alexis Sauvage quant au travail d'identification des « dents creuses » sur la commune.

Concernant la « constructibilité future » de la ville, Monsieur le Maire sollicite une prochaine réunion des commissions « stratégie, urbanisme » et « infrastructures ».

### **Restitution de la commission « communication » du 16/09/2021 :**

- Le scénario de la vidéo promotionnelle a été arrêté.
- Le recrutement d'un chargé de communication est en cours.

## INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, ESPACES VERTS

**Restitution de la commission :** Néant

Monsieur Alexis SAUVAGE adjoint chargé des infrastructures, fait part de l'avancé des études quant au lotissement de la Reveurie 6.

Madame Virginie LEGROUX adjointe chargée des bâtiments, évoque les travaux à venir au club house du stade municipal, ceux de rafraîchissement de la maison médicale et les études pour la rénovation du centre multi-services au regard des besoins des utilisateurs.

## ENFANCE ET JEUNESSE

**Restitution de la commission :**

Madame Sophie CHAUVIGNE, adjointe chargée de la politique enfance-jeunesse, indique que la municipalité souhaite développer des moments de rencontre dans un esprit sportif à destination des jeunes. Ainsi, des temps d'animation, ouverts aux 15-25 ans seraient proposés : ateliers sportifs les jeudis des petites vacances scolaires à destination des 15-17ans, séances de sport les samedi matin de 10h30-12h30, tous les 15 jours (en période de partiels ces temps seraient ouverts aux jeunes parents) à destination des 18-25 ans.

Audit Jules ferry : les premières rencontres ont eu lieu avec les directeurs des écoles.

## FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

### 62. Versement de primes aux athlètes du meeting « Faites du sport »

**M. FERANDIN**

Monsieur Pierre FERANDIN, adjoint aux finances, propose de verser une prime aux gagnants du meeting athlétisme qui a eu lieu lors de la « Faites du sport », en fonction de leur arrivée et de leur performance. Il précise qu'une prise en charge des primes a été prévue cette année car les délais étaient trop justes pour solliciter les entreprises du territoire. Il convient plutôt d'aller voir les entreprises pour un ensemble d'évènements plutôt que de manière ponctuelle. Le Conseil Municipal accepte de verser lesdites primes.

### 63. Subvention à l'association Le Temple des Epices

**M. FERANDIN**

Monsieur Pierre FERANDIN, adjoint aux finances, indique que dans le cadre de la « Faites du sport », l'association « Le Temple des Epices » s'est chargée de coordonner la sécurité civile et de gérer la buvette. Cette manifestation ayant été impulsée par la commune, il revient de compenser les frais pris en charge par l'association « Le Temple des Epices ». Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 450 € à l'association « Le Temple des Epices » de Saint-Pierre-La-Cour.

### 64. Subvention à l'association Tarot

**M. FERANDIN**

Monsieur Pierre FERANDIN, adjoint aux finances, présente le projet de l'association de Tarot de Saint-Pierre-La-Cour : L'association souhaite proposer aux jeunes, à partir de 14 ans, d'apprendre à jouer au Tarot, les vendredis tous les 15 jours de 20h à 23h. L'association a donc besoin de renouveler une partie des jeux de cartes et tapis. Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 100 € à l'association Tarot de Saint-Pierre-La-Cour.

#### **65. Expérimentation de la nomenclature M57**

**M. FERANDIN**

Le Conseil Municipal décide d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la nomenclature budgétaire et comptable M57.

#### **66. Adhésion et approbation des statuts du syndicat mixte e-collectivités**

**M. FERANDIN**

Monsieur Pierre FERANDIN, adjoint aux finances, indique que cet établissement public permet d'éviter toute fracture numérique entre les collectivités de la région et d'avancer d'un même pas pour mettre à profit les possibilités du numérique, de garantir une gestion plus performante, une sécurisation des systèmes d'information, une plus grande célérité dans les échanges et une relation plus efficace avec les citoyens, de réaliser des économies d'échelle et de mutualiser les solutions, les études et l'expertise nécessaires à la conduite de ce type de projets innovants. Le coût est de 0,66 € par habitant. Le Conseil Municipal décide d'adopter les statuts du syndicat mixte ouvert à la carte dénommé « e-Collectivités » et d'adhérer à cette structure.

#### **67. Election d'un représentant au syndicat e-collectivités**

**M. FERANDIN**

Monsieur Michel PAILLARD est proclamé élu représentant de la Commune.

#### **Restitution de la commission : Néant**

Monsieur Pierre FERANDIN indique que la prochaine commission se tiendra le 19 octobre et que le 7 octobre aura lieu la réunion pour la préparation de la fête de Noël. Les travaux du Pump-Track, de la piste de rollers et du plateau sportif seront bientôt terminés. Aussi il est proposé l'inauguration.

La date du 6 novembre semble convenir.

Concernant la vie associative, les effectifs des adhérents aux associations sont supérieurs à ceux d'avant la période Covid.

### **📌 CULTURE ET SOLIDARITES**

Madame Monique LEBOSSÉ, Vice-Présidente du C.C.A.S. remercie Madame Sophie CHAUVIGNE pour son accompagnement dans la préparation du repas des aînés qui s'est déroulé le 3 octobre dernier. L'animation proposée par Madame DESILLES a été très appréciée. 177 personnes étaient présentes au repas.

Monsieur le Maire précise avoir vécu une belle expérience et souligne le travail de toute une équipe tout comme cela s'était déroulé lors de « Faites du sport ».

L'objectif était que les gens concernés puissent connaître sur ces deux temps forts un « vivre ensemble ».

Le prochain défi à relever est la préparation des colis de Noël.

#### **Restitution commission : Néant**

Monsieur le Maire indique à la commission qu'elle se réunira pour travailler autour du mot « culture » et autour du service de la médiathèque.

Il précise que la demande d'agrément pour recruter un « service civique » est en cours de validation auprès de la Préfecture.

### **📌 REVUE DE PRESSE**

La revue de presse a été transmise aux conseillers municipaux dans le dossier sous-mains.

## QUESTIONNES DIVERSES

### Le mot du Maire

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des rencontres qui ont eu lieu avec les agents communaux concernant les projets majeurs du mandat afin de mieux les y associer.

Concernant la vie économique :

- Un médecin doit prochainement s'installer à la Maison Médicale. Il sera présent 4 jours par semaine avec un secrétariat médical.
- Un professionnel de la restauration sera prochainement installé, début 2022, dans les locaux de l'ex-Pierrot-Courtois.

Dans le cadre des problèmes de sécurité (circulation rapide, zones dites dangereuses, incivilités, plaintes...), Monsieur le Maire a demandé à Monsieur Andony DE SOJANAR de recenser les problématiques et d'envisager des solutions qui seront validées en concertation avec Monsieur Alexis SAUVAGE.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait s'abaisser de quelques points mais la levée se fera toutes les deux semaines.

Monsieur le Maire fait part aux élus des échanges qui ont été les siens avec Mme LURSON de la DGFIP sur les finances de la ville, tout comme des différents sujets évoqués en Bureau et Conseil Communautaire et qui concerneraient notre territoire.

Enfin, Monsieur le Maire, souhaite rencontrer chacun des élus afin de faire un point de situation et recueillir leur ressenti quant aux « travaux et réflexions d'été » qu'il leur aura transmis début septembre.

## AGENDA

Conseil Municipal : 09/11/2021

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 14 octobre 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD,  
Maire

